

Gestion des sinistres corporels mÃ©dians – DCGR

Indemnisez la victime directe ou indirecte en Ã©valuant objectivement ses prÃ©judices

Code produit : DCGR

Niveau : Perfectionnement

ModalitÃ© : Presentiel

DurÃ©e (en heure) : 14.0

Tarif :

Eligible DDA : oui

Public : gestionnaires sinistres corporels mÃ©dians ayant 2 Ã 3 ans d'expÃ©rience

PrÃ©requis :

aucun

Objectif

- Ãatre capable de dÃ©tecter, d'insuire et d'Ã©valuer un dossier sinistre dommages corporels mÃ©dians
- savoir Ã©valuer des prÃ©judices pour des victimes directes ou indirectes

Programme de la formation

1-DÃ©tection du sinistre corporel mÃ©dian

- Indicateurs factuels de dÃ©tection mÃ©dian / grave
- Indicateurs mÃ©dicaux et lÃ©sionnels de dÃ©tection mÃ©dian / grave

2-Instruction du sinistre corporel mÃ©dian

- Prise en charge prÃ©coce de la victime
- Actions et dÃ©marches Ã entreprendre

3-Evaluation du dossier corporel mÃ©dian (PSAP)

- Expertise financiÃ¨re
 - Quelques rappels sur les PSAP : leur importance
 - Evaluation Ã l'ouverture du dossier
 - Suivi rÃ©gulier de l'Ã©valuation
- Expertise mÃ©dicale du dommage
 - SpÃ©cificitÃ©s de l'expertise corporelle
 - Amiable
 - Judiciaire
 - Nouvelle mission d'expertise Â«handicap graveÂ»
 - RÃle important de l'expert

- Evaluation des postes de dommage
- Evaluation des besoins en tierce personne
- Expertise technique
 - Aménagement du lieu de vie
 - Aménagement d'un véhicule

4-Evaluation des préjudices

- Victime directe
 - Différents postes indemnifiables (nomenclature Dintilhac)
 - Calcul des préjudices patrimoniaux futurs
 - Assistance par tierce personne
 - Frais (aménagement du lieu de vie, aménagement d'un véhicule, frais médicaux futurs, etc.)
 - Préjudices extra-patrimoniaux spécifiques au handicapé lourd
 - Préjudices extra-patrimoniaux du défunt : reconnaissance jurisprudentielle ?
- Victime indirecte
 - Définition des proches de la victime
 - Préjudices patrimoniaux
 - Préjudices extra-patrimoniaux

5-Indemnisation de la victime

- Recours des tiers payeurs ou prise en compte des prestations sociales
- Capital ou rente ?
- Éléments de fiscalité et prélèvements sociaux

6-Aggravation

- Aggravation et état antérieur
- Aggravation médicale
- Aggravation situationnelle

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Rationalisation de cas pratiques
- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences